



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 17 mai 2024

Communiqué de presse

3ème étape de la COP planification écologique en Tarn-et-Garonne

Le 25 septembre 2023, le Président de la République a appelé les collectivités à conduire la planification écologique au sein de leurs territoires, c'est le point de départ du lancement, dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, des COP territoriales.

Les COP ont pour objectif de territorialiser les objectifs et les leviers d'action définis dans le cadre de la planification écologique au regard des 5 défis environnementaux de France Nation Verte. Elles associent les parties prenantes pertinentes pour :

- Consolider un diagnostic partagé du territoire ;
- Débattre pour identifier les efforts collectifs à fournir, les actions et projets à poursuivre ou à lancer dès 2024 pour atteindre les objectifs à l'échelle régionale ;
- Territorialiser, au niveau régional et à l'échelle des territoires infrarégionaux (départements et périmètres de CRTE), les différents leviers d'actions ;
- Établir la feuille de route régionale à 2030 pour matérialiser le choix des engagements pris par les territoires par secteur, d'ici l'été 2024.

Le préfet de Tarn-et-Garonne et le Conseil régional Occitanie coorganisateur de cette rencontre, ont réuni ce vendredi 17 mai 2024 à Montauban les acteurs locaux, porteurs de solutions : collectivités, acteurs économiques, agricoles, associatifs, opérateurs de l'Etat pour la 3ème étape de la COP Occitanie sur la planification écologique avec pour objectif de réfléchir ensemble dans le cadre d'ateliers afin de contribuer à la construction d'une feuille de route et d'une trajectoire de réduction de notre empreinte écologique à l'horizon 2030.

L'étape 3 de cette démarche est une étape clé de la concertation départementale, à laquelle le préfet Vincent Roberti et monsieur Cyril le Normal, Directeur des services de l'éducation nationale ont souhaité aussi associer les jeunes à travers une consultation dédiée organisée au collège Azana avec la participation des 45 jeunes éco-délégués du territoire.

En décembre dernier, des réunions de concertation départementale ont été organisées à travers toute la région – et dans le Tarn-et-Garonne le 14/12/2023 - pour recenser les actions en cours et sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux autour de la planification écologique.

Plus de 6000 actions menées entre 2019 et 2023 en faveur de la planification écologique ont été recensées autour de 9 thématiques transversales (Mobilités, Logement/Aménagement, Energie, Industrie, Forêts, Agriculture, Biodiversité, Eau, Déchets) sont présentées dans un diagnostic territorial, accessible en ligne sur le site de la COP Occitanie.

La réunion du 17 mai organisée sous la forme d'un forum de débats et de propositions composé en différents ateliers a permis de faire émerger des ambitions et des projets pour contribuer concrètement à accélérer notre action pour la transition écologique.

Elle permettra cet été d'établir une première version de la feuille de route, qui sera adressée par le préfet de région au secrétaire général à la planification écologique (SGPE), placé auprès du Premier ministre, ainsi qu'au Commissaire général du développement durable (CGDD), rattaché auprès de M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique. Une réunion de partage et mise en consultation de cette feuille de route sera organisée en septembre, sous la forme d'une nouvelle COP régionale.